



Publié le 02 décembre 2025

## **LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance ordinaire du Conseil du 25 novembre 2025**

La séance a fait l'objet des mesures de publicité prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales :

- convocation des membres du Conseil le 19 novembre 2025;
- publication sur le site internet de la Commune de l'ordre du jour et de la convocation le 19 novembre 2025 ;
- affichage en Mairie de l'ordre du jour et de la convocation le 19 novembre 2025 ;
- affichage dans le village de l'ordre du jour et de la convocation 19 novembre 2025 ;
- publication par voie de presse dans les quotidiens régionaux et locaux :
  - Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA)
  - L'Alsace.

Le Conseil Municipal est convoqué en séance ordinaire conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 19 heures par M. Olivier SOHLER, Maire, en présence de M., Bruno GLOCK, Adjoint au Maire, Mmes Régine DIETRICH, Gwenaëlle RUHLMANN, Adjointes au Maire, MM. Yves SCHNELL, Michel CORBIN, Conseillers Municipaux Délégués ; Mmes Christelle HIRSCHMANN, Nadine VOLK, Estelle LEVY, Anne RINIÉ, Clémentine JEHL, Delphine BIEHLER, Conseillères Municipales ; MM. Hubert GUIOT, Dominique WAEGELL, Hervé DISTEL, Conseillers Municipaux.

M. Philippe SCHEIBLING, Adjoint au Maire, M. Guy ENGEL, Conseillers Municipaux, Mmes Stéphanie HUSSER, Laurence PALMER, Conseillères Municipales sont absents et excusés.

M. Serge MATHIS, Conseiller Municipal Délégué, M. Gérald DILLENSGER, Conseiller Municipal, Mmes Karine VOGELEISEN, Anne RIFF, Conseillères Municipales, sont absents.

M. Philippe SCHEIBLING, Adjoint au Maire a donné procuration à M. Dominique WAEGELL, Conseiller Municipal.

M. Guy ENGEL, Conseiller Municipal a donné procuration à M. Yves SCHNELL, Conseiller Municipal Délégué.

Mme Stéphanie HUSSER, Conseillère Municipale, a donné procuration à M. Olivier SOHLER, Maire. Mme Laurence PALMER, Conseillère Municipale, a donné procuration à Mme Régine DIETRICH, Adjointe au Maire.

**Membres en exercice : 23    Présents : 15    Absents et excusés : 4    Absents : 4    Procurations : 4**

Vu les articles L.2541-6 et 2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la nomination d'un ou plusieurs membres pour remplir les fonctions de secrétaire,

Le Conseil, après en avoir délibéré,

**DESIGNE à l'unanimité**, Mme Estelle LEVY, secrétaire de séance.

**L'ordre du jour est le suivant pour la séance N° 49 du mandat 2020-2026 :**

1. Approbation du procès-verbal de la Séance du 29 septembre 2025
2. ADMINISTRATION GENERALE
  - A. Entretien des espaces verts et publics  
Chantier d'insertion 2026
  - B. Gestion du personnel
    1. Prévoyance - Modification de la participation de la Commune
    2. Protection sociale complémentaire - Santé  
Adhésion à la convention de participation risque santé du CDG du Bas-Rhin 2026-2031 et modification de la participation de la Commune
3. FORêt
  - A. Etat prévisionnel des coupes et programme des travaux 2026
  - B. Etat d'assiette 2027
4. CHASSE  
Lots n°1 et 2 des Chasses Communales
  - A. Modification des statuts de la Société Civile de Chasse de Scherwiller – Transfert du siège de la Société
  - B. Modification de la composition de la Société Civile de Chasse de Scherwiller – Agrément d'un nouvel associé
5. EDUCATION – AFFAIRES SCOLAIRES  
Communauté de Communes de Sélestat et Territoires - Périscolaire  
Renouvellement de la convention de mise à disposition des locaux Salle Alphonse HAAG
6. DOMAINES  
Emprise foncière « Périscolaire » - Compétence Communauté de Communes de Sélestat et Territoires  
Transfert de foncier
7. FINANCES
  - A. Décision modificative n°1
  - B. Subventions 2025 – Modification du tableau
  - C. Fixation d'un tarif en vue de refacturer un badge non restitué ou cassé
8. DÉLÉGATIONS D'ATTRIBUTION AU MAIRE
9. COMMUNICATIONS
10. VŒUX – DIVERS

## DECISIONS

<b>1. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2025</b>	Adopté à la majorité 2 Abstentions
--	---------------------------------------

<b>2. ADMINISTRATION GENERALE</b>	
A. Entretien des espaces verts et publics Chantier d'insertion 2026	Adopté à l'unanimité
B. Gestion du personnel	
1. Prévoyance – Modification de la participation de la Commune	Adopté à l'unanimité
2. Protection sociale complémentaire - Santé Adhésion à la convention de participation risque santé du CDG du Bas-Rhin 2026-2031 et modification de la participation de la Commune	Adopté à l'unanimité

<b>3. FORÊT</b>	
A. Etat prévisionnel des coupes et programme des travaux 2026	Adopté à l'unanimité
B. Etat d'assiette 2027	Adopté à l'unanimité

<b>4. CHASSE</b>	
<b>Lots n°1 et 2 des Chasses Communales</b>	
A. Modification des statuts de la société Civile de Chasse de Scherwiller – Transfert du siège de la Société	Adopté à l'unanimité
B. Modification de la composition de la Société de Sélestat et Territoires – Périscolaire Renouvellement de la convention de mise à disposition des locaux Salle Alphonse HHAG	Adopté à l'unanimité 1 Abstention

<b>6. DOMAINES</b>	
Emprise foncière “Périscolaire“ – Compétence Communauté de Communes de Sélestat et Territoires Transfert de foncier	Adopté à l'unanimité

<b>7. FINANCES</b>	
A. Décision modificative n°1	Adopté à l'unanimité
B. Subvention 2025 – Modification du tableau	Adopté à l'unanimité
C. Fixation d'un tarif en vue de refacturer un badge non restitué ou cassé	Adopté à l'unanimité

<b>8. DÉLÉGATIONS D'ATTRIBUTION AU MAIRE</b>	Acté
--	------

# COMMUNE DE SCHERWILLER

## Réunion du Conseil Municipal du 25 novembre 2025

Membres en exercice : 23      Présents : 15    Absents et excusés : 4    Absents : 4    Procurations : 4

**DCM-2025-11-1**

### 1. Approbation du procès-verbal de la Séance du 29 septembre 2025

Le procès-verbal de la séance du 29 septembre 2025 préalablement diffusé est approuvé à l'**UNANIMITE** des membres présents lors de la séance

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire	Par procuration à M. Dominique WAEGELL	X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué	Absent			
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale	Absente			
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale	Absente			
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENEGER Gérald	Conseiller Municipal	Absent			
LEVY Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal				X
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale		X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale				X
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER, le 26 novembre 2025  
Le Secrétaire de Séance

Estelle LEVY

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER, le 26 novembre 2025

Le Maire



Olivier SOHLER

# COMMUNE DE SCHERWILLER

## Réunion du Conseil Municipal du 25 novembre 2025

Entrée de Mme Anne RIFF Conseillère Municipale

Membres en exercice : 23      Présents : 16    Absents et excusés : 4    Absents : 3    Procurations : 4

### DCM-2025-11-2A

#### 2. ADMINISTRATION GENERALE

##### A. Entretien des espaces verts et publics

###### Chantier d'insertion 2026

###### **Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire**

A l'instar de l'opération réalisée depuis 2014, il est proposé au Conseil Municipal de renouveler la démarche entreprise avec la Section d'Aménagement Végétal d'Alsace.

Les prestations à réaliser à Kientzville sont chiffrées à 8 100,-€ TTC correspondant à 15 contributions journalières de 540,-€ TTC.

L'intervention globale s'élèvera en conséquence à 8 100,-€ TTC.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

**D'APPROUVER** la convention de fonctionnement dans le cadre d'un chantier d'insertion de la SAVA ;

**D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget primitif 2026 – compte 611 (contrats de prestation de service) – (montant prévisionnel : 8 100,-€ TTC) ;

**D'AUTORISER** le Maire à signer ladite convention ainsi que toute pièce afférente.

---

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** la convention de fonctionnement dans le cadre d'un chantier d'insertion de la SAVA ;

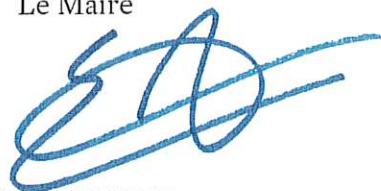
**DÉCIDE** d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2026 – compte 611 (contrats de prestation de service) – (montant prévisionnel : 8 100,-€ TTC) ;

**AUTORISE** le Maire à signer ladite convention ainsi que toute pièce afférente.

#### **ADOpte A L'UNANIMITE**

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire	Par procuration à M. Dominique WAESELL	X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué	Absent			

GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale	Absente			
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal	Absent			
LEVY Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale		X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 26 novembre 2025 Le Secrétaire de Séance</p> <p></p> <p>Estelle LEVY</p>	<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 26 novembre 2025 Le Maire</p> <p> </p> <p>Olivier SOHLER</p>
--	---

# COMMUNE DE SCHERWILLER

## Réunion du Conseil Municipal du 25 novembre 2025

Membres en exercice : 23    Présents : 16    Absents et excusés : 4    Absents : 3    Procurations : 4

**DCM-2025-11-2B1**

### 2. ADMINISTRATION GENERALE

#### *B. Gestion du personnel*

##### *1. Prévoyance – Modification de la participation de la Commune*

**Rapporteur :** M. Olivier SOHLER, Maire

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** le Code des Assurances ;
- VU** le Code de la sécurité sociale ;
- VU** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 22 bis ;
- VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 25 et 88-2 ;
- VU** le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;
- VU** la Circulaire n°RDFB12207899C du 25 mai 2012 relative aux participations des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents ;
- VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 02 avril 2019 donnant mandat au Centre de Gestion du Bas-Rhin ;
- VU** la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Bas-Rhin en date du 2 juillet 2019 portant mise en œuvre de conventions de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire en matière de prévoyance en retenant comme prestataire le groupement IPSEC et COLLECTTEAM ;
- VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 22 octobre 2019 décidant d'adhérer à la convention de participation mutualisée proposée par le CDG 67 pour le risque prévoyance ;
- VU** l'avis favorable du CST en date du 04 novembre 2025 ;
- VU** l'exposé du Maire ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

**DE MODIFIER** sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque PREVOYANCE.

Pour ce risque, la participation financière de la collectivité sera accordée exclusivement à la convention de participation mutualisée référencée par le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour son caractère solidaire et responsable.

Pour ce risque, le niveau de participation sera fixé comme suit :

- Le montant unitaire de participation par agent sera de 40 € mensuel à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

**DE MAINTENIR** l'assiette de cotisation de base comprenant le traitement indiciaire brut et la NBI ;

**D'AUTORISER** le Maire à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

---

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DÉCIDE** de modifier sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque PREVOYANCE.

Pour ce risque, la participation financière de la collectivité sera accordée exclusivement à la convention de participation mutualisée référencée par le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour son caractère solidaire et responsable.

Pour ce risque, le niveau de participation sera fixé comme suit :

- Le montant unitaire de participation par agent sera de 40 € mensuel à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

**DÉCIDE** de maintenir l'assiette de cotisation de base comprenant le traitement indiciaire brut et la NBI ;

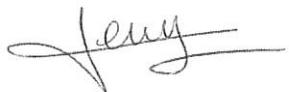
**AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

#### **ADOpte A L'UNANIMITE**

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire	Par procuration à M. Dominique WAEGELL	X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué	Absent			
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale	Absente			
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		

CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal	Absent			
LEVY Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale		X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER, le 26 novembre 2025  
Le Secrétaire de Séance



Estelle LEVY

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER, le 26 novembre 2025  
Le Maire



Olivier SOHLER



# COMMUNE DE SCHERWILLER

## Réunion du Conseil Municipal du 25 novembre 2025

Membres en exercice : 23      Présents : 16      Absents et excusés : 4      Absents : 3      Procurations : 4

**DCM-2025-11-2B2**

### 2. ADMINISTRATION GENERALE

#### *B. Gestion du personnel*

##### *2. Protection sociale complémentaire - Santé*

*Adhésion à la convention de participation risque santé du CDG du Bas-Rhin 2026-2031*

**Rapporteur :** M. Olivier SOHLER, Maire

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** le Code des Assurances,
- VU** le Code de la sécurité sociale,
- VU** le Code de la mutualité,
- VU** le Code Général de la Fonction Publique ;
- VU** le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;
- VU** la Circulaire n°RDFB12207899C du 25 mai 2012 relative aux participations des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents ;
- VU** le décret n°2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement ;
- VU** la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Bas-Rhin n° 42/25 en date du 24 septembre 2025 portant choix de l'organisme assureur retenu pour la mise en œuvre de la convention de participation mutualisée en santé complémentaire prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour une durée de 6 années et autorisant Monsieur le Président du Centre de Gestion du Bas-Rhin à signer le marché et les documents s'y rapportant avec MUTEST, y compris les conventions de participation, les conventions d'adhésions aux conditions de participation mutualisée correspondants, et tout acte en découlant ;
- VU** l'avis du Comité Social Territorial en date du 04 novembre 2025 ;
- VU** l'exposé du Maire

Il est proposé au Conseil Municipal :

**D'ADHERER** à la convention de participation mutualisée d'une durée de 6 années conclue avec effet du 1<sup>er</sup> janvier 2026 entre le Centre de Gestion du Bas-Rhin et MUTEST pour le risque « Santé » et couvrant les frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident ;

**D'ACCORDER**

une participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité ayant adhéré au contrat attaché à la convention de participation mutualisée portant sur :

**LE RISQUE SANTE**

- a. Pour ce risque, la participation financière de la collectivité sera accordée exclusivement à la convention de participation mutualisée référencée pour son caractère solidaire et responsable par le centre de gestion du Bas-Rhin ;
- b. Pour ce risque, le niveau de participation sera fixé comme suit :
  - Montant brut annuel en € par agent : 480,- euros
  - Versement : mensuel (douzième)
  - Critères de modulation :

*Modulation selon composition familiale*

Agent	Adulte à charge	Enfant
480,- € par an	100,- € par an	100,- € par an et par enfant

**DE PRENDRE ACTE**

que le Centre de Gestion du Bas-Rhin au titre des missions additionnelles exercées pour la gestion des conventions de participation demande une participation financière aux collectivités adhérentes définie comme suit : 0,04 % pour la convention de participation en santé.

Cette cotisation est à régler annuellement et l'assiette de cotisation est calculée sur la masse salariale des seuls agents ayant adhéré au contrat au cours de l'année.

**DE PRENDRE ACTE**

Que les assiettes et les modalités de recouvrement sont identiques à celles mises en œuvre pour le recouvrement des cotisations obligatoires et additionnelles, pour les collectivités et établissements affiliés, versées au Centre de Gestion du Bas-Rhin.

**D'AUTORISER**

le Maire à prendre et signer les contrats et convention d'adhésion à la convention de participation mutualisée correspondants et tout acte en découlant.

---

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

d'adhérer à la convention de participation mutualisée d'une durée de 6 années conclue avec effet du 1<sup>er</sup> janvier 2026 entre le Centre de Gestion du Bas-Rhin et MUTEST pour le risque « Santé » et couvrant les frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident ;

**ACCORDE**

une participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité ayant adhéré au contrat attaché à la convention de participation mutualisée portant sur :

## LE RISQUE SANTE

- c. Pour ce risque, la participation financière de la collectivité sera accordée exclusivement à la convention de participation mutualisée référencée pour son caractère solidaire et responsable par le centre de gestion du Bas-Rhin ;
- d. Pour ce risque, le niveau de participation sera fixé comme suit :
- Montant brut annuel en € par agent : 480,- euros
  - Versement : mensuel (douzième)
  - Critères de modulation :

*Modulation selon composition familiale*

<i>Agent</i>	<i>Adulte à charge</i>	<i>Enfant</i>
<i>480,- € par an</i>	<i>100,- € par an</i>	<i>100,- € par an et par enfant</i>

### **PREND ACTE**

que le Centre de Gestion du Bas-Rhin au titre des missions additionnelles exercées pour la gestion des conventions de participation demande une participation financière aux collectivités adhérentes définie comme suit : 0,04 % pour la convention de participation en santé.

Cette cotisation est à régler annuellement et l'assiette de cotisation est calculée sur la masse salariale des seuls agents ayant adhéré au contrat au cours de l'année.

### **PREND ACTE**

Que les assiettes et les modalités de recouvrement sont identiques à celles mises en œuvre pour le recouvrement des cotisations obligatoires et additionnelles, pour les collectivités et établissements affiliés, versées au Centre de Gestion du Bas-Rhin.

### **AUTORISE**

le Maire à prendre et signer les contrats et convention d'adhésion à la convention de participation mutualisée correspondants et tout acte en découlant.

### **ADOpte A L'UNANIMITE**

<b>NOM- Prénom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Procuration à</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire	Par procuration à M. Dominique WAEGELL	X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué	Absent			
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale	Absente			

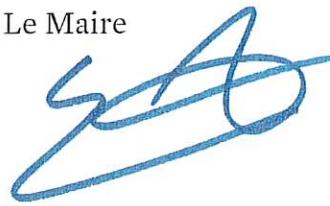
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal	Absent			
LEVY Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale		X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER, le 26 novembre 2025  
Le Secrétaire de Séance



Estelle LEVY

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER, le 26 novembre 2025  
Le Maire



Olivier SOHLER

# COMMUNE DE SCHERWILLER

## Réunion du Conseil Municipal du 25 novembre 2025

Membres en exercice : 23    Présents : 16    Absents et excusés : 4    Absents : 3    Procurations : 4

**DCM-2025-11-3A**

### 3. FORET

#### A. Etat prévisionnel des coupes et programme des travaux 2026

**Rapporteurs : M. Olivier SOHLER, Maire**

**M. Bruno GLOCK, Adjoint au Maire**

Début novembre, les services de l'ONF ont fait parvenir en Mairie :

- le programme des travaux d'exploitation et l'état prévisionnel des coupes pour 2026,
- le programme d'actions pour 2026,

ceci pour soumission au Conseil Municipal.

Les propositions de l'ONF s'établissaient alors synthétiquement et de la manière suivante :

DEPENSES		RECETTES	SOLDE
<b>EXPLOITATION</b>			
<b>ETAT PREVISIONNEL DES COUPES</b>			
- Salaires et charges	18 730,- €	121 m <sup>3</sup> bois d'œuvre feuillus et résineux 21 m <sup>3</sup> bois d'industrie feuillus 18 m <sup>3</sup> bois de chauffage	11 470,-€
- Assistance gestion de la main d'œuvre	937,- €	188 m <sup>3</sup> bois d'œuvre feuillus et résineux 39 m <sup>3</sup> bois d'industrie feuillus 80 m <sup>3</sup> volume non façonné	18 640,-€
- Frais gestion SIVU et autres	937,- €	Produits accidentels 120 m <sup>3</sup> bois d'œuvre feuillus et résineux 80 m <sup>3</sup> bois d'industrie résineux	11 300,-€
- Débardage - câblage	8 830,- €		
- Débardage à l'entreprise	0,- €	137 m <sup>3</sup> bois sur pied	2 020,- €
- Maîtrise d'œuvre			
<b>TOTAL EPC</b>	<b>31 261,- €</b>		<b>43 430,- €</b> <b>12 169,- €</b>

### PROGRAMME DES ACTIONS/TRAVAUX

<b>Régie – Salaires et charges</b>				
- Travaux de maintenance - parcellaire	2 920,- €			
- Travaux sylvicoles	8 720,- €			
- Travaux de protection contre les dégâts de gibier	1 160,- €			
- Travaux d'accueil du public	4 900,- €			
- Travaux divers	1 100,- €			
- Travaux d'infrastructure	3 320,- €			
- Travaux d'infrastructures réfection de voirie	12 770,- €			
Assistance technique incluse				
<b>Total PA</b>	<b>34 890,- €</b>			<b>- 34 890,- €</b>
<b>TOTAL GENERAL EXPLOITATION et PA</b>	<b>66 151,- €</b>		<b>43 430,- €</b>	<b>- 22 721,- €</b>
Frais de garderie ONF (réf 2025)	4 201,03,- €			- 4 201,03,- €
Contribution à l'hectare (réf 2017)	1 146,70,- €			- 1 146,70,- €
<b>TOTAL GESTION FORESTIERE 2026</b>	<b>71 498,73,- €</b>		<b>43 430,- €</b>	<b>-28 068,73,- €</b>

Concernant le programme des travaux, la présentation détaillée est la suivante :

Actions et localisations	Quantité Programmée	Montant lié aux salaires communaux	Factures	Montant total de la prestation	Nombre d'heures ouvrier prévues par l'ONF
<b>TRAVAUX DE MAINTENANCE – PARCELLAIRE</b>					
Entretien de parcellaire Localisation : 11.a, 15.a, 18.a, 18.j, 22.a, 26.a, 41.ae	6 400 MLI	1 520,- €	40,- €	1 560,- €	40 H
Entretien du périmètre Localisation : 15.a, 18.a, 18.j, 22.a, 26.a, 41.ae	3 700 MLI	912,- €	40,- €	952,- €	24 H
<b>TRAVAUX SYLVICOLES</b>					
Dégagement de plantation ou semis artificiel Localisation : 24.a, 25.a, 32.a, 5.a	4,25 HA	5 700,- €	0,- €	5 700,- €	150 H
Dépressoage avec nettoiemnt de jeune peuplement Localisation : 19.j	6,34 HA	1 520,- €	0,- €	1 520,- €	40 H
<b>TRAVAUX DE PROTECTION CONTRE LES DEGATS DE GIBIER</b>					
Entretien des clôtures grillagées avec remplacement des piquets Localisation : 24.a, 25.a	1 200 MLI	760,- €	200,- €	960,- €	20 H
Travaux - Sécurité du public et protection des milieux Localisation : Route du Sel – Chemin des Châteaux – Sentiers de randonnée	80 H	3 040,- €	40,- €	3 080,- €	80 H
<b>TRAVAUX D'ACCUEIL DU PUBLIC</b>					
Entretien et propreté de sentiers, pistes, aires, mobilier, signalétique Localisation : Ancienne redoute et place des Châteaux	12 H	456,- €	40,- €	496,- €	12 H

Opérations de maintien de la propreté des forêts et espaces naturels Localisation : Panneaux d'entrée des chemins forestiers	12 H	456,- €	40,- €	496,- €	12 H
<b>TRAVAUX DIVERS</b>					
Matérialisation des lots de bois de chauffage (lots de bois de chauffage <10 M3A) (OF) Localisation : Parcelles 5-22-31	24 H	912,- €	0,- €	912,- €	24 H
Fourniture panneaux routiers Localisation : Route du Sel – Accès par Thanvillé	1 U	0,- €	205,-€	205,- €	0 H
Travaux de mise en place de signalétique ou signalisation Localisation : Route du Sel – Accès par Thanvillé	1 U	304,- €	40,-€	344,- €	8 H
Entretien des renvois d'eau Localisation : Chemin des Châteaux	16 H	608,- €	0,-€	608,- €	16 H
Réseau de desserte : entretien des accotements et talus : fauchage Localisation : Chemin du Brischbach 1,8 km – Chemin des Châteaux 5 km – Chemin du Mittelrain 1km	7,8 KM	0,-€	1 600,-€	1 600,- €	0 H
<b>TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE</b>					
Entretien divers de fossés bordiers Localisation : Chemin du Mittelrain – Partie haute p.5 -22	0,65 KM	0,- €	1 300,- €	1 300,- €	0 H
Entretien divers de route en terrain naturel Localisation : Boucle chemin des Châteaux et Mittelrain	4,5 KM	0,- €	4 600,- €	4 600,- €	0 H
Création de renvois d'eau Localisation : Boucle chemin des Châteaux et partie haute Mittelrain	35 U	0,- €	2 500,- €	2 500,- €	0 H
Travaux d'entretien des pistes et des chemins forestiers Localisation : Pistes p.22 à 24	1,3 KM	0,- €	1 300,- €	1 300,- €	0 H
Travaux connexes d'infrastructures : création de renvois d'eau Localisation : Chemin du Tilleul + Chemin du Brischbach et réouverture de bus	10 U	0,-€	800,- €	800,- €	0 H
<b>TOTAL</b>		<b>16 188,- €</b>	<b>12 745,- €</b>	<b>28 933,- €</b>	<b>426 H</b>

Honoraires d'assistance technique à donneur d'ordre estimatif	3 761,29,- €
Honoraires de gestion de la main d'œuvre + équipement de protection + cotisations accidents agricoles (10 % de la masse salariale)	1 618,80,- €
<b>Montant total estimatif HT</b>	<b>34 313,09,- €</b>

La Commission Forêt – Chasse s'est réunie le 13 novembre 2025 afin de prendre connaissance des propositions.

Est proposé :

- 1) En matière de coupes :
  - de retenir – 668 m<sup>3</sup> de coupes à façonnier
  - 137 m<sup>3</sup> de coupes en vente sur pied.

2) De modifier le programme des actions ci-dessous :

Actions et localisations	Quantité Programmée par l'ONF	Prestation proposée par l'ONF	Nombre d'heures ouvrier prévues par l'ONF	Prestation/ Nombre d'heures ouvriers validées par la Commission
Entretien de parcellaire Localisation : 11.a, 15.a, 18.a, 18.j, 22.a, 26.a, 41.ae	6 400 MLI	6 400 MLI	40H	50 H
Entretien du périmètre Localisation : 15.a, 18.a, 18.j, 22.a, 26.a, 41.ae	3 700 MLI	3 700 MLI	24 H	
Dégagement de plantation ou semis artificiel Localisation : 24.a, 25.a, 32.a, 5.a	4,25 HA	4,25 HA	150 H	100 H
Dépousser avec nettoiement de jeune peuplement Localisation : 19.j	6,34 HA	6,34 HA	40 H	20 H
Entretien des clôtures grillagées Localisation : Parcelles 24.a, 25.a	1 200 MLI	1 200 MLI	20 H	15 H
Travaux – Sécurité du public et protection des milieux Localisation : Route du Sel – Chemin des Châteaux – Sentiers de randonnée	80 H	3 040,- €	80 H	80 H
Entretien et propreté de sentiers, pistes, aires, mobiliers, signalétique Localisation : Ancienne redoute et place des châteaux	12 H	456,- €	12 H	4 H
Opérations de maintien de la propreté des forêts et espaces naturels Localisation : Panneaux d'entrée des chemins forestiers	12 H	456,- €	12 H	
Matérialisation des lots de bois de chauffage (lots de bois de chauffage <10 M3A) (OF) Localisation : Parcille 5-22-31	24 H	912,- €	24 H	12 H
Fourniture panneaux routiers Localisation : Route du Sel – Accès par Thanvillé	1 U	205,- €	./.	0
Travaux de mise en place de signalétique ou signalisation Localisation : Route du Sel – Accès par Thanvillé	1 U	304,- €	8 H	0
Entretien des renvois d'eau Localisation : Chemin des Châteaux	16 H	608,-€	16 H	8 H
Réseau de desserte : entretien des accotements et talus : fauchage Localisation : Chemin du Brischbach 1.8 km – Chemin des Châteaux 5 km – Chemin du Mittelrain 1km	7,8 KM	1 600,-€	./.	0
Entretien divers de fossés bordiers Localisation : Chemin du Mittelrain – Partie haute p.5 -22	0,65 KM	1 300,-€	./.	0
Entretien divers de route en terrain naturel Localisation : Boucle chemin des Châteaux et Mittelrain	4,5 KM	4 600,-€	./.	0
Création de renvois d'eau Localisation : Boucle chemin des Châteaux et partie haute Mittelrain	35 U	2 500,-€	./.	0
Entretien d'entretien des pistes et des chemins forestiers Localisation : Piste p.22 à 24	1,3 KM	1 300,-€	./.	0

Travaux connexes d'infrastructures : création de renvois d'eau Localisation : Chemin du Tilleul + Chemin du Brischbach et réouverture de buses	10 U	800,-€	./.	0
<b>TOTAL</b>			<b>426H</b>	<b>289 H</b>

3 ) De supprimer :

- La fourniture de panneaux routiers, localisation Route du Sel – Accès par Thanvillé pour la somme de 205,-€
- L'entretien des accotements et talus, fauchage de réseaux de desserte ; localisation Chemin du Brischbach 1.8 km – Chemin des Châteaux 5 km – Chemin du Mittelrain 1km pour la somme de 1 600,-€
- L'entretien divers de fossés bordiers, localisation : Chemin du Mittelrain – Partie haute p.5 -22 pour la somme de 1 300,-€
- L'entretien divers de route en terrain naturel, localisation : Boucle chemin des Châteaux et Mittelrain pour la somme de 4 600,-€
- La création de renvois d'eau, localisation : Boucle chemin des Châteaux et partie haute Mittelrain pour la somme de 2 500,-€
- Les travaux d'entretien des pistes et des chemins forestiers, localisation : pistes p.22 à 24 pour la somme de 1 300,-€
- La création de renvois d'eau, localisation : Chemin du Tilleul et Chemin du Brischbach pour la somme de 800,-€

D'allouer au budget de la Commune :

- une somme de 800,-€ H.T. pour les travaux divers – fauchage -,
- une somme de 4 000,-€ H.T. pour les travaux d'infrastructure,

Est donc proposé au Conseil :

- DE VALIDER** l'état prévisionnel des coupes 2026 tel que proposé par la Commission ;
- DE MODIFIER** le programme des actions complémentaires 2026 tel que ci-dessus décrit ;
- DE VALIDER** la dépense de 4 800,-€ H.T. pour les travaux divers – fauchage – et d'infrastructure ;
- DE CHARGER** le Maire et Monsieur Bruno GLOCK, Adjoint au Maire, d'en faire communication aux services de l'ONF et de solliciter les états modifiés pour signature ;
- D'AUTORISER** le Maire à signer toutes pièces relatives à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- VALIDE** l'état prévisionnel des coupes 2026 tel que proposé par la Commission ;
- DÉCIDE** de modifier le programme des actions complémentaires 2026 tel que ci-dessus décrit ;
- VALIDE** la dépense de 4 800,-€ H.T. pour les travaux divers – fauchage – et d'infrastructure ;
- CHARGE** le Maire et Monsieur Bruno GLOCK, Adjoint au Maire, d'en faire communication aux services de l'ONF et de solliciter les états modifiés pour signature ;
- AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces relatives à la présente délibération.

## ADOpte A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire	Par procuration à M. Dominique WAEGELL	X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué	Absent			
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale	Absente			
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENEGER Gérald	Conseiller Municipal	Absent			
LEVY Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale		X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER, le 26 novembre 2025  
Le Secrétaire de Séance

Estelle LEVY

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER, le 26 novembre 2025  
Le Maire



Olivier SOHLER

# COMMUNE DE SCHERWILLER

## Réunion du Conseil Municipal du 25 novembre 2025

Membres en exercice : 23    Présents : 16    Absents et excusés : 4    Absents : 3    Procurations : 4

**DCM-2025-11-3B**

### 3. FORET

#### B. État d'assiette 2027

**Rapporteurs : M. Olivier SOHLER, Maire**

**M. Bruno GLOCK, Adjoint au Maire**

La Commission Forêt – Chasse réunie le 13 novembre 2025, après avoir étudié la proposition de l'Office Nationale des Forêts relative à l'état d'assiette 2027, a émis un avis favorable au projet.

#### Coupes de l'aménagement

Forêt	UG	Surface UG (HA)	Surface à Dés. (HA)	Type Coupe
SCHERWILLER	14_ap	10,25	10,25	Amélioration indifférenciée
SCHERWILLER	15_a	5,36	5,36	Amélioration indifférenciée
SCHERWILLER	22_a	7,20	7,00	Amélioration indifférenciée
SCHERWILLER	18_a	9,14	9,14	Amélioration indifférenciée Programme 2025
SCHERWILLER	11_a	2,16	2,16	Amélioration indifférenciée
SCHERWILLER	11_ae	11,10	11,10	Amélioration indifférenciée ONF – SA – Conséquence de chablis et dépérissement
SCHERWILLER	41_ae	50,47	10,00	Amélioration indifférenciée ONF – CF – Raison sylvicole – Niveau du capital forestier
SCHERWILLER	23_a	7,38	7,38	Amélioration indifférenciée
SCHERWILLER	26_a	7,33	7,33	Amélioration indifférenciée

Il est en conséquence proposé au Conseil Municipal :

- D'APPROUVER** l'état d'assiette 2027 proposé par l'ONF ;  
**DE CHARGER** le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à l'exécution de la présente information à M. le Préfet et des services de l'ONF.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- APPROUVER** l'état d'assiette 2027 proposé par l'ONF ;  
**CHARGE** le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à l'exécution de la présente information à M. le Préfet et des services de l'ONF.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire	Par procuration à M. Dominique WAEGELL	X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué	Absent			
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale	Absente			
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENEGER Gérald	Conseiller Municipal	Absent			
LEVY Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale		X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 26 novembre 2025 Le Secrétaire de Séance</p> <p></p> <p>Estelle LEVY</p>	<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 26 novembre 2025 Le Maire</p> <p> </p> <p>Olivier SOHLER</p>
--	---

## COMMUNE DE SCHERWILLER

### Réunion du Conseil Municipal du 25 novembre 2025

Membres en exercice : 23    Présents : 16    Absents et excusés : 4    Absents : 3    Procurations : 4

**DCM-2025-11-4A**

#### 4. CHASSE

Lots n°1 et 2 des Chasses Communales

A. *Modification des statuts de la Société Civile de Chasse de Scherwiller*  
*Transfert du siège de la société*

**Rapporteurs : M. Olivier SOHLER, Maire**

**M. Bruno GLOCK, Adjoint au Maire**

Dans le cadre du renouvellement des locations des lots de Chasse Communaux pour la période du 02 février 2024 au 1<sup>er</sup> février 2033, le Conseil Municipal a agréé, au titre des lots n°1 et 2, la Société Civile de Chasse de Scherwiller, composée de quatre associés, Messieurs René-Alexandre ESCUDE, Didier MESNY, Christian MASSA et Laurent MONVILLE.

Suite au décès de Monsieur Didier MESNY le 9 janvier 2025, une Assemblée Générale extraordinaire s'est tenue le 27 septembre 2025. Lors de cette assemblée, il a été décidé de transférer le siège social de la Société Civile de Chasse de Scherwiller, du 31 rue de la Mairie à Scherwiller (67750), à 1, rue des Moulins Châtenois (67730).

- VU** le cahier des charges type pour la location des Chasses Communales pour la période du 02 février 2024 au 1er février 2033 et notamment les articles 10, 17 et 25 ;
- VU** la délibération du Conseil Municipal du 19 septembre 2023 relative à la relocation des lots de Chasse Communaux – Délimitation des lots, surfaces, contenances, conditions particulières, choix du mode de location ;
- VU** la délibération du Conseil Municipal du 19 octobre 2023 relative à la relocation des lots de Chasse Communaux - Période 2024-2033 – lots 1,2,3 et 4 des Chasses Communales – procédure de gré à gré, agrément des candidatures, projet de convention, prix ;
- VU** le bail de chasse signé par convention de gré à gré le 27 octobre 2023 entre Monsieur René-Alexandre ESCUDE, Gérant de la Société Civile de Chasse de Scherwiller ;
- VU** l'avis favorable de la Commission Communale Consultative de Chasse, consultée par courriel le 17 novembre dernier ;

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

**D'AGRÉER** le transfert de la Société Civile de Chasse de Scherwiller, du 31 rue de la Mairie à Scherwiller (67750), à 1, rue des Moulins, à Châtenois (67730).

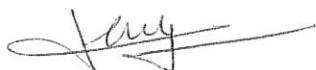
---

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DÉCIDE** d'agréer le transfert de la Société Civile de Chasse de Scherwiller, du 31 rue de la Mairie à Scherwiller (67750), à 1, rue des Moulins, à Châtenois (67730).

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire	Par procuration à M. Dominique WAEGELL	X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué	Absent			
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale	Absente			
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal	Absent			
LEVY Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale		X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

Pour extrait conforme  
 SCHERWILLER, le 26 novembre 2025  
 Le Secrétaire de Séance



Estelle LEVY

Pour extrait conforme  
 SCHERWILLER, le 26 novembre 2025  
 Le Maire




Olivier SOHLER

## COMMUNE DE SCHERWILLER

### Réunion du Conseil Municipal du 25 novembre 2025

Membres en exercice : 23    Présents : 16    Absents et excusés : 4    Absents : 3    Procurations : 4

**DCM-2025-11-4B**

#### 4. CHASSE

Lots n°1 et 2 des Chasses Communales

*B. Modification de la composition de la Société Civile de Chasse de Scherwiller  
Agrément d'un nouvel associé*

**Rapporteurs : M. Olivier SOHLER, Maire**

**M. Bruno GLOCK, Adjoint au Maire**

Dans le cadre du renouvellement des locations des lots de Chasse Communaux pour la période du 02 février 2024 au 1<sup>er</sup> février 2033, le Conseil Municipal a agréé, au titre des lots n°1 et 2, la Société Civile de Chasse de Scherwiller, composée de quatre associés, Messieurs René-Alexandre ESCUDE, Didier MESNY, Christian MASSA et Laurent MONVILLE.

Suite au décès de Monsieur Didier MESNY le 9 janvier 2025, le Gérant de la Société Civile de Chasse de Scherwiller, Monsieur René-Alexandre ESCUDE sollicite l'agrément de Monsieur Pierrick WEBER, nouvel associé.

- VU** le cahier des charges type pour la location des Chasses Communales pour la période du 02 février 2024 au 1er février 2033 et notamment les articles 10, 17 et 25 ;
- VU** la délibération du Conseil Municipal du 19 septembre 2023 relative à la relocation des lots de Chasse Communaux – Délimitation des lots, surfaces, contenances, conditions particulières, choix du mode de location ;
- VU** la délibération du Conseil Municipal du 19 octobre 2023 relative à la relocation des lots de Chasse Communaux - Période 2024-2033 – lots 1,2,3 et 4 des Chasses Communales – procédure de gré à gré, agrément des candidatures, projet de convention, prix ;
- VU** le bail de chasse signé par convention de gré à gré le 27 octobre 2023 entre Monsieur René-Alexandre ESCUDE, Gérant de la Société Civile de Chasse de Scherwiller ;
- VU** l'avis favorable de la Commission Communale Consultative de Chasse, consultée par courriel le 17 novembre dernier ;

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

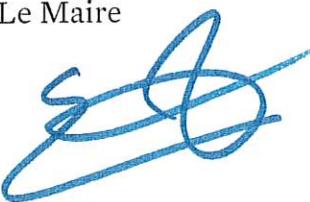
**D'AGRÉER** Monsieur Pierrick WEBER, nouvel associé de la Société Civile de Chasse de Scherwiller, des lots n°1 et 2 des Chasses Communales, en remplacement de Monsieur Didier MESNY.

---

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DÉDIDE** d'agréer Monsieur Pierrick WEBER, nouvel associé de la Société Civile de Chasse de Scherwiller, des lots n°1 et 2 des Chasses Communales, en remplacement de Monsieur Didier MESNY.

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire	Par procuration à M. Dominique WAEGELL	X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué	Absent			
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale	Absente			
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal	Absent			
LEVY Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale		X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale				X
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 26 novembre 2025 Le Secrétaire de Séance   Estelle LEVY	Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 26 novembre 2025 Le Maire   Olivier SOHLER
---	---

## COMMUNE DE SCHERWILLER

### Réunion du Conseil Municipal du 25 novembre 2025

Membres en exercice : 23    Présents : 16    Absents et excusés : 4    Absents : 3    Procurations : 4

**DCM-2025-11-5**

#### **5. EDUCATION-AFFAIRES SCOLAIRES**

**Communauté de Communes de Sélestat et Territoires - Périscolaire**

***Renouvellement de la convention de mise à disposition des locaux Salle Alphonse HAAG***

**Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire**

Depuis la prise de compétence petite enfance et accueil périscolaire en 2008, la Communauté de Communes de Sélestat et Territoires s'est progressivement dotée de structures permettant d'accueillir les enfants sollicitant ce service.

Les demandes sur le territoire connaissent des augmentations régulières, notamment pour la pause méridienne. Afin de répondre au mieux aux besoins de la Commune de Scherwiller, la Communauté de Communes de Sélestat et Territoires a décidé d'augmenter la capacité d'accueil en ouvrant une nouvelle annexe dans la salle Alphonse HAAG pour la rentrée de septembre 2020 – délibération du 22 septembre 2020-.

Il convient à ce jour de renouveler la convention d'occupation de ces locaux.

La convention élaborée et soumise au Conseil prend en compte les besoins d'occupation régulière en période scolaire de 10 h à 14 h 30 de la grande salle, du vestiaire, des sanitaires, de la cuisine, du local de stockage et d'une petite salle annexe, pour une période de cinq ans renouvelables tacitement 1 fois au maximum.

Les conditions générales d'occupation relevées, concernent :

- Le mobilier et matériel mis à disposition ou acquis par la Communauté de Communes utilisé dans le cadre du service périscolaire ;
- L'entretien ;
- Les travaux.

Il est précisé que la mise à disposition sera effectuée à titre gratuit.

Il est proposé au Conseil :

**D'APPROUVER**      la convention précitée ;

**D'AUTORISER**      Madame Régine DIETRICH, Adjointe au Maire, à signer ladite convention ainsi que toute pièce afférente.

---

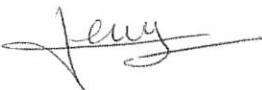
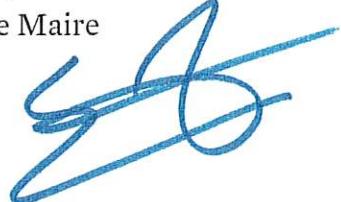
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE**      la convention précitée ;

**AUTORISE**      Madame Régine DIETRICH, Adjointe au Maire, à signer ladite convention ainsi que toute pièce afférente.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire	Par procuration à M. Dominique WAEGELL	X		
RUHLMANN Gwenaelle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué	Absent			
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale	Absente			
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENEGER Gérald	Conseiller Municipal	Absent			
LEVY Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale		X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 26 novembre 2025 Le Secrétaire de Séance   Estelle LEVY	Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 26 novembre 2025 Le Maire  Olivier SOHLER
---	--

# COMMUNE DE SCHERWILLER

## Réunion du Conseil Municipal du 25 novembre 2025

Membres en exercice : 23    Présents : 16    Absents et excusés : 4    Absents : 3    Procurations : 4

DCM-2025-11-6

### 6. DOMAINES

**Emprise foncière « Périscolaire » - Compétence Communauté de Communes de Sélestat et Territoires**

*Transfert de foncier*

**Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire**

Lors de la construction des bâtiments périscolaires il y a une dizaine d'années, la pleine propriété du terrain n'était pas exigée par les services institutionnels.

De ce fait, une convention d'occupation du terrain était habituellement convenue entre la Commune et la Communauté de Communes de Sélestat et Territoires, et pouvait suffire pour le suivi des procédures - urbanisme, finances -.

Les services instructeurs ont depuis augmenté leurs exigences et il est devenu impératif, lors du dépôt des dossiers de subventions, de maîtriser le foncier.

Par ailleurs, cette maîtrise du foncier est devenue un sujet important pour la Communauté de Communes de Sélestat et Territoires, car elle permet de sécuriser sur le long terme ses investissements et donc le service offert au public.

La Communauté de Communes de Sélestat et Territoires a donc décidé d'en faire l'un des piliers du projet communautaire pour le mandat en cours.

Dès lors, il est proposé de céder les terrains suivants dont la Commune est propriétaire et la Communauté de Communes de Sélestat et Territoires propriétaire du bâtiment à usage périscolaire implanté dessus :

#### Périscolaire « Les Lucioles » à Scherwiller :

La Commune de Scherwiller a mis à disposition un foncier situé 2 rue de l'Alumnat à Scherwiller, décomposé comme suit :

- Section 10 parcelle 98, d'une contenance de 2 300 m<sup>2</sup>,
- Section 10 parcelle 99, d'une contenance de 32 m<sup>2</sup>,
- Section 10 parcelle 100, d'une contenance de 9 m<sup>2</sup>,

soit une superficie totale de 2 341 m<sup>2</sup>.

Les Domaines ont évalué la valeur du bien à 114 000,- € HT le 5 août 2025.

#### Conditions de vente :

La cession est réalisée à titre gratuit sans déclassement préalable dans la mesure où le bien concerné est destiné à l'exercice par la Communauté de Communes de Sélestat et Territoires de sa compétence enfance et jeunesse et qu'il relèvera de son domaine public.

En cas de restitution de cette compétence aux communes, les modalités fixées à l'article L 5211-25-1 du Code Général des Collectivités Territoriales seront appliquées pour la restitution du foncier.

En dehors de ce scénario, la Communauté de Communes de Sélestat et Territoires s'engage à adresser une offre de contracter en vue de la cession du bien à la commune vendeuse, en amont de toute autre démarche visant à la cession dudit bien.

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2241-1,
- VU** l'article L. 3112- 1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,
- VU** l'avis des Domaines en date du 5 août 2025,

**CONSIDERANT** que la cession des parcelles sur lesquelles est implanté un bâtiment à usage périscolaire est destinée à l'exercice de la compétence enfance-jeunesse par la Communauté de Communes de Sélestat et Territoires ;

**CONSIDERANT** que le bénéfice pour les habitants de la Commune de l'équipement d'intérêt général implanté sur les parcelles cédées est de nature à constituer une contrepartie suffisante à l'économie générale de cette cession ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

**D'APPROUVER** la cession des parcelles suivantes à titre gratuit à la Communauté de Communes de Sélestat et Territoires :

- Section 10 parcelle 98, d'une contenance de 2 300 m<sup>2</sup>,
- Section 10 parcelle 99, d'une contenance de 32 m<sup>2</sup>,
- Section 10 parcelle 100, d'une contenance de 9 m<sup>2</sup>,

soit une superficie totale de 2 341 m<sup>2</sup>.

**D'AUTORISER** Madame Régine DIETRICH, Adjointe au Maire, à signer l'acte de vente en la forme administrative pour ces terrains dans les conditions précitées ainsi que toutes pièces afférentes.

---

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** la cession des parcelles suivantes à titre gratuit à la Communauté de Communes de Sélestat et Territoires :

- Section 10 parcelle 98, d'une contenance de 2 300 m<sup>2</sup>,
- Section 10 parcelle 99, d'une contenance de 32 m<sup>2</sup>,
- Section 10 parcelle 100, d'une contenance de 9 m<sup>2</sup>,

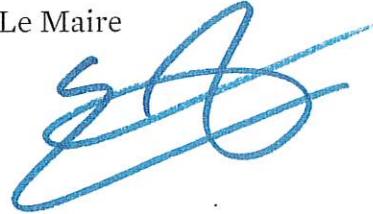
soit une superficie totale de 2 341 m<sup>2</sup>.

**AUTORISE** Madame Régine DIETRICH, Adjointe au Maire, à signer l'acte de vente en la forme administrative pour ces terrains dans les conditions précitées ainsi que toutes pièces afférentes.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire	Par procuration à M. Dominique WAESELL	X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		

MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué	Absent			
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale	Absente			
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENEGER Gérald	Conseiller Municipal	Absent			
LEVY Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale		X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 26 novembre 2025 Le Secrétaire de Séance</p> <p></p> <p>Estelle LEVY</p>	<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 26 novembre 2025 Le Maire</p> <p> </p> <p>Olivier SOHLER</p>
--	---

## COMMUNE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil Municipal du 25 novembre 2025

Membres en exercice : 23 Présents : 17 Absents et excusés : 4 Absents : 2 Procurations : 4

Entrée de Mme Karine VOGELEISEN, Conseillère Municipale.

DCM-2025-11-7A

## **7. FINANCES**

#### A. Décision modificative n° 1

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

Le Maire rappelle que le Compte Administratif de l'année 2024 a été approuvé par le Conseil Municipal le 08 avril 2025 et que les résultats de fonctionnement et d'investissement ainsi que les restes à réaliser en dépenses et en recettes 2024 ont été intégrés dans le budget primitif 2025.

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à quelques ajustements de crédits.

Il est proposé au Conseil Municipal :

**D'APPROUVER** la décision modificative n° 1 telle que présentée.

## **FONCTIONNEMENT - Dépenses**

<u>Chapitre/Article</u>	<u>Libellés</u>	<u>Dépenses</u>
<u>Chapitre 011</u>	<u>Charges à caractère général</u>	<u>15 080,00 €</u>
606121	Energie - Gaz	-40 000,00 €
60632	Fournitures de petits équipements	3 500,00 €
611	Contrats de prestations de services	-15 000,00 €
6132	Locations immobilières	-4 000,00 €
61351	Locations mobilières - matériel roulant	1 000,00 €
61358	Locations mobilières autres	-1 000,00 €
61521	Entretien et réparations sur terrains	11 000,00 €
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	21 730,00 €
615232	Entretien et réparations réseaux	2 000,00 €
61524	Entretien et réparations bois et forêts	5 000,00 €
61551	Entretien et réparations matériel roulant	7 000,00 €
61558	Entretien et réparations autres biens mobiliers	1 250,00 €
6168	Autres primes d'assurance	-1 000,00 €
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00 €
6228	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	8 600,00 €
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00 €
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00 €
6288	Autres services extérieurs	10 000,00 €

64131	Personnel non titulaire - Rémunérations	-27 000,00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	3 700,00 €
6454	Cotisations aux ASSEDIC	-3 700,00 €
6455	Cotisations pour assurance du personnel	-3 000,00 €
<b>Chapitre 023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>-43 415,63 €</b>
023	Virement à la section d'investissement	-43 415,63 €
<b>Chapitre 65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>4 925,00 €</b>
6568	Autres participations	3 500,00 €
65748	Subventions fonctionnement autres personnes droit privé	1 425,00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>-23 410,63 €</b>

#### **FONCTIONNEMENT - Recettes**

<u>Chapitre/Article</u>	<u>Libellés</u>	<u>Recettes</u>
<b>Chapitre 013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>1 200,00 €</b>
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	1 200,00 €
<b>Chapitre 70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	<b>2 500,00 €</b>
70388	Autres redevances et recettes diverses	-400,00 €
70876	Remboursement de frais par le GFP de rattachement	2 000,00 €
70878	Remboursement de frais par des tiers	700,00 €
7088	Autres produits d'activités annexes (ventes d'ouvrages)	200,00 €
<b>Chapitre 73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>225,00 €</b>
7358	Autres fractions de TVA	225,00 €
<b>Chapitre 731</b>	<b>Fiscalité locale</b>	<b>600,00 €</b>
73154	Droits de place	600,00 €
<b>Chapitre 74</b>	<b>Dotations, subventions et participations</b>	<b>-32 629,00 €</b>
74111	Dotation forfaitaire des communes	-5 289,00 €
741121	Dotation de solidarité rurale des Communes	230,00 €
741127	Dotation nationale de péréquation	-34 045,00 €
742	Dotations aux élus locaux	33,00 €
744	FCTVA	2 700,00 €
74832	Etat - CVAE et CFE	3 062,00 €
748374	Dotation de développement biodiversité et aménités rurales	680,00 €
<b>Chapitre 75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>4 453,37 €</b>
752	Revenus des immeubles	-5 000,00 €
756	Libéralités reçues	400,00 €
75813	Redevances versées par les fermiers et les concessionnaires	7 053,37 €
75888	Autres produits divers de gestion courante	2 000,00 €

<u>Chapitre 77</u>	<u>Produits spécifiques</u>	<u>240,00 €</u>
775	Produits des cessions d'immobilisations	240,00 €

**TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT** -23 410,63 €

**INVESTISSEMENT - Dépenses**

<u>Chapitre/Article</u>	<u>Libellés</u>	<u>Dépenses</u>
<u>Chapitre 20</u>	<u>Immobilisations incorporelles</u>	<u>15 000,00 €</u>
2031	Frais d'études	15 000,00 €
<u>Chapitre 21</u>	<u>Immobilisations corporelles</u>	<u>10 649,24 €</u>
2118	Autres terrains	-500,00 €
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	-7 100,00 €
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	6 607,52 €
21312	Constructions bâtiments scolaires	10 000,00 €
21538	Autres réseaux	1 367,72 €
21831	Matériel informatique scolaire	174,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	100,00 €
<u>Chapitre 23</u>	<u>Immobilisations en cours</u>	<u>600,00 €</u>
2315	Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	600,00 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b><u>26 249,24 €</u></b>

**INVESTISSEMENT - Recettes**

<u>Chapitre/Article</u>	<u>Libellés</u>	<u>Recettes</u>
<u>Chapitre 021</u>	<u>Virement de la section de fonctionnement</u>	<u>-43 415,63 €</u>
021	Virement de la section de fonctionnement	-43 415,63 €
<u>Chapitre 10</u>	<u>Dotations, fonds divers et réserves</u>	<u>4 345,15 €</u>
10222	FCTVA	4 345,15 €
<u>Chapitre 13</u>	<u>Subventions d'investissement</u>	<u>65 319,72 €</u>
1322	Subventions Région	86 011,25 €
1323	Subventions Département	64 452,00 €
13273	Subventions FEADER	-86 011,25 €
1328	Autres subv d'investissement rattachées aux actifs non amortissables	867,72 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b><u>26 249,24 €</u></b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE**

la décision modificative n° 1 telle que présentée.

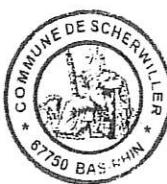
**ADOpte A L'UNANIMITE**

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire	Par procuration à M. Dominique WAEGELL	X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué	Absent			
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENEGER Gérald	Conseiller Municipal	Absent			
LEVY Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale		X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER, le 26 novembre 2025  
Le Secrétaire de Séance

Estelle LEVY

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER, le 26 novembre 2025  
Le Maire



Olivier SOHLER

# COMMUNE DE SCHERWILLER

## Réunion du Conseil Municipal du 25 novembre 2025

Membres en exercice : 23    Présents : 17    Absents et excusés : 4    Absents : 2    Procurations : 4

**DCM-2025-11-7B**

### 7. FINANCES

#### Décision modificative N°1 / 2025

##### B. Subventions 2025 – Modification du tableau

**Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire**

Il est proposé au Conseil Municipal, de modifier le tableau des subventions de l'année 2025 selon les indications sous-mentionnées, à savoir :

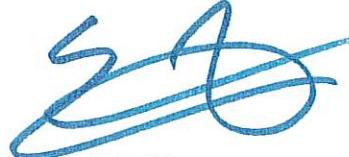
Associations	Subvention ordinaire	Soutien "Jeunes licenciés"	Aides ponctuelles	Sous-Total	Aide ponctuelle exceptionnelle BP 2025	TOTAL Subvention	DM1/2025		
		BP 2025					Subvention Signaleurs 2025	Aides ponctuelles	Total DM 1/2025
	BP 2025	BP 2025	BP 2025						
ACCA	200,00	300,00	0,00	500,00		500,00	25,00		25,00
ACJCA	200,00	0,00	0,00	200,00		200,00			-
Amicale des donneurs de sang bénévoles	200,00	0,00	700,00	900,00		900,00	25,00		25,00
Amicale des Sapeurs Pompiers et Batterie Fanfare	1 000,00	0,00	2 619,00	3 619,00		3 619,00			-
APPE	200,00	0,00	0,00	200,00		200,00	175,00		175,00
Association d'animations de Châtenois-Scherwiller	1 100,00	0,00	0,00	1 100,00		1 100,00			-
Auptisme	200,00	0,00	0,00	200,00		200,00			-
AZUR FM	635,80	0,00	0,00	635,80		635,80			-
BADMINTON	200,00	0,00	0,00	200,00	2 955,00	3 155,00	25,00		25,00
Chorale Sainte Cécile							50,00		50,00
Ecole de Musique de Châtenois-Scherwiller	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00		6 000,00	25,00		25,00
Gamadji	200,00	0,00	750,00	950,00		950,00			-
Harmonie Ste Jeanne d'Arc	200,00	0,00	800,00	1 000,00		1 000,00	150,00		150,00
Judo Club Shinsei	200,00	300,00	1 050,00	1 550,00	3 648,75	5 198,75	50,00		50,00
KM Centre Alsace Scherwiller	150,00	0,00	0,00	150,00	438,75	588,75	250,00		250,00
Les Amis d'Odile	200,00	0,00	0,00	200,00		200,00	50,00		50,00
Les Knecke's de l'Aubach	200,00	0,00	0,00	200,00		200,00	275,00		275,00
Les Lavandières							25,00		25,00
La Rockale	200,00	0,00	0,00	200,00		200,00	50,00		50,00
Les sentinelles de l'Ortenbourg	200,00	0,00	0,00	200,00		200,00			-
Les Stumbas de la Scheer	200,00	0,00	0,00	200,00		200,00	25,00		25,00
Les Trouvères du Ramstein	200,00	0,00	0,00	200,00		200,00			-
Veilleurs du Ramstein	200,00	0,00	600,00	800,00		800,00	75,00		75,00
MJC	1 000,00	300,00	0,00	1 300,00	4 053,75	5 353,75	50,00		50,00
Alsace Hodem (Poker)							25,00		25,00
Les Scher'ubins	200,00	300,00	0,00	500,00		500,00			-
Scherwil'lecteurs	200,00	0,00	0,00	200,00		200,00	25,00		25,00
SlowUp Alsace de la Route des Vins	1 100,00	0,00	0,00	1 100,00		1 100,00			-
Sourires pour l'Alumnat	150,00	0,00	0,00	150,00		150,00			-
Sport Loisirs et Convivialité	200,00	0,00	0,00	200,00		200,00	25,00		25,00
UNC	200,00	0,00	0,00	200,00		200,00			-
US MEMORY Grand Est France - Parrainage	80,00	0,00	0,00	80,00		80,00			-
USS	1 000,00	300,00	5 500,00	6 800,00	360,00	7 160,00	25,00		25,00
Vinifera	200,00	0,00	0,00	200,00		200,00			-
Soutien populations Mayotte	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00			-
<b>TOTAL</b>	<b>16 415,80</b>	<b>1 500,00</b>	<b>13 019,00</b>	<b>30 934,80</b>	<b>11 456,25</b>	<b>42 391,05</b>	<b>1 425,00</b>	<b>-</b>	<b>1 425,00</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** la modification du tableau des subventions 2025 telle que présentée ci-dessus.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire	Par procuration à M. Dominique WAEGELL	X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué	Absent			
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal	Absent			
LEVY Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale		X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 26 novembre 2025 Le Secrétaire de Séance   Estelle LEVY	Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 26 novembre 2025 Le Maire   Olivier SOHLER
---	--

## COMMUNE DE SCHERWILLER

### Réunion du Conseil Municipal du 25 novembre 2025

Membres en exercice : 23      Présents : 17      Absents et excusés : 4      Absents : 2      Procurations : 4

**DCM-2025-11-7C**

#### 7.FINANCES

##### C. Fixation d'un tarif en vue de refacturer un badge non restitué ou cassé

**Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire**

Conformément aux dispositions de l'article L.2121629 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil Municipal a une compétence générale de droit commun pour régler les affaires de la commune. A ce titre, il fixe les tarifs des services municipaux.

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée que suite à l'achat des barillets électroniques et à la mise à disposition prochaine de badges lors des différentes locations de salles, au personnel de la commune et fournis aux différentes associations, ils se pourraient que ceux-ci soient non restitués ou cassés. Aussi, il propose de fixer un tarif de 30€ net afin de pouvoir refacturer à toute personne physique ou morale la perte, la casse ou la non restitution d'un badge.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Il est proposé au Conseil Municipal

**DE FIXER** à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025 à 30,00€ (trente euros) net la refacturation à toute personne physique ou morale ayant non restitué ou cassé un badge ;

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Les recettes seront inscrites au budget de la commune de SCHERWILLER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**FIXE** à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025 à 30,00€ (trente euros) net la refacturation à toute personne physique ou morale ayant non restitué ou cassé un badge ;

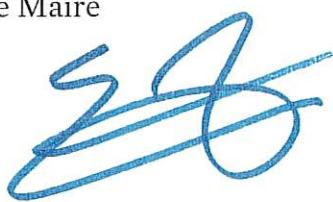
**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Les recettes seront inscrites au budget de la commune de SCHERWILLER

#### ADOpte A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire	Par procuration à M. Dominique WAEGELL	X		

RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué	Absent			
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal	Absent			
LEVY Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale		X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale		X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 26 novembre 2025 Le Secrétaire de Séance</p> <p></p> <p>Estelle LEVY</p>	<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER, le 26 novembre 2025 Le Maire</p> <p> </p> <p>Olivier SOHLER</p>
--	--